

Antenne médicale à Coincy



La municipalité a ouvert une antenne médicale, au rez-de-chaussée de la Mairie (14 rue des Bordeaux – accès par le porche)

L'antenne est animée par le Docteur Charles Goddaert (MSP de Fère-en-Tardenois) et ses collaborateurs. Elle propose des consultations exclusivement réalisées sur rendez-vous du lundi au vendredi.

prenez rendez-vous :

www.coincy.net (24h/24)

07 88 16 94 24



Permanence téléphonique :

Les lundi, mercredi, samedi matin de 8h30 à 12h00

et les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

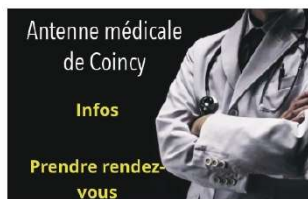
Comment prendre rendez-vous ?

A privilégier: le site www.coincy.net

Avec l'ouverture de l'antenne médicale, nous lançons le nouveau site internet de Coincy. Il se renforcera au fil des mois, mais vous permet dès maintenant de prendre rendez-vous avec les médecins.

C'est facile !

1 vous allez sur le site www.coincy.net et vous cliquez dans prendre rendez-vous.



2 vous ouvrez un compte gratuit en une minute et sans difficultés. Ce compte vous permettra de gérer vos rendez-vous.

Connexion nécessaire

Pour utiliser les fonctions de prise de rendez-vous avec l'antenne médicale, il est nécessaire de s'authentifier.

<p>Vous avez déjà un compte?</p> <p>Identifiants personnels</p> <p>Login ou adresse email : *</p> <input type="text"/>	<p>Pas encore inscrit?</p> <p>Créez gratuitement un compte en un clic</p> <p>Votre nom ou votre pseudo (obligatoire)</p> <input type="text"/>
<p>Mot de passe : *</p> <input type="password"/>	<p>Votre adresse email (obligatoire)</p> <input type="text"/>
<p>mot de passe oublié ?</p> <input type="checkbox"/> Se souvenir de moi	<p>Votre mot de passe (obligatoire)</p> <input type="password"/>
<input type="button" value="Valider"/>	<p>Confirmer ce nouveau mot de passe : (obligatoire)</p> <input type="password"/>
	<input type="button" value="Valider"/>

3 vous choisissez le jour et l'heure de la consultation en appuyant sur un des boutons bleus, la liste étant mise à jour en permanence. Un email vous confirme la prise de rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris jusqu'à la veille.

Prochains rendez-vous disponibles

14 novembre 9 h 00	30 novembre 9 h 00	29 novembre 9 h 00	28 novembre 9 h 00
21 novembre 9 h 00	17 novembre 9 h 00	24 novembre 9 h 00	23 novembre 9 h 00
16 novembre 9 h 00	15 novembre 9 h 00	22 novembre 9 h 00	14 novembre 9 h 20
29 novembre 9 h 20	22 novembre 9 h 30	28 novembre 9 h 30	30 novembre 9 h 15
17 novembre 9 h 20	23 novembre 9 h 15	21 novembre 9 h 20	15 novembre 9 h 20

Jours de consultations

- 14 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 15 novembre 2022 - 20 rendez-vous disponibles
- 16 novembre 2022 - 28 rendez-vous disponibles
- 17 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 21 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 22 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 23 novembre 2022 - 20 rendez-vous disponibles
- 24 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 28 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles
- 29 novembre 2022 - 21 rendez-vous disponibles

4 vous allez voir le médecin à l'heure choisie

C'est pratique !

En cas de difficultés, vous pouvez annuler votre rendez-vous d'un simple clic.

1 vous allez sur le site www.coincy.net et vous cliquez dans prendre rendez-vous.

2 vous entrez votre email et votre mot de passe

3 sous votre fiche, vous trouvez la liste de vos prochains rendez-vous. Pour en annuler un, il suffit de cliquer sur la poubelle

Prochains rendez-vous

15 novembre 2022 - 16 h 20

29 novembre 2022 - 16 h 40

Très important

Pour répondre à la demande du plus grand nombre, nous sommes obligés de sanctionner tout rendez-vous pris et non honoré ni annulé. Veuillez donc à annuler un rendez-vous au plus tard la veille.

Toute personne ne respectant pas cette règle (sauf cas de force majeure) pourra se voir refuser la prise de rendez-vous à l'avenir. Nous vous remercions de votre compréhension.

Par téléphone au 0788169424

Si vous n'avez pas d'email ou si l'internet ne vous plait pas, appelez ce numéro 10 h à 12 h, du lundi au vendredi,.

Attention : aucun rendez-vous ne sera enregistré ou modifié en appelant le secrétariat de Mairie. Seuls les appels sur cette ligne dédiée seront pris en considération.

Nous vous remercions de votre compréhension.